

FRAIS DE SCOLARITÉ

Année scolaire 2025-2026

FRAIS D'ENTRÉE

- ▶ Frais uniques **d'admission** ————— 50 \$
Frais d'étude du dossier de candidature et concours d'admission. (Non remboursables)
- ▶ Frais annuels **d'inscription** ————— 200 \$
À l'inscription, puis une fois l'an au renouvellement. (Non remboursables)
- ▶ Frais **administratifs** ————— 35 \$
Traitement, impression et authentification de documents officiels. (Non remboursables)

FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES

Les frais sont facturés en totalité à la rentrée scolaire et payables par prélèvements automatiques en plusieurs versements selon la modalité de paiement choisie au Contrat de services éducatifs.

- ▶ Droits annuels **de scolarité** ————— 4 455 \$
Frais pour les services d'enseignement. (Remboursables au mois)
- ▶ Frais **accessoires** ————— 990 \$
Ensemble des frais à caractère éducatif et des frais matériels d'enseignement : (Non remboursables)
 - Horaire bonifié de 60 heures d'enseignement par année scolaire;
 - Camp de leadership en centre de villégiature incluant le transport en autobus;
 - Services professionnels et d'intervention spécialisée;
 - Informatique d'enseignement, licences, logiciels et applications;
 - Matériel reproductible, de classe et de vie scolaire périssable;
 - Cotisations étudiantes (FEEP et APCC) et assurances scolaires.

FRAIS AFFÉRENTS

Les frais afférents sont facturés en totalité et payables à la rentrée scolaire. S'ils ne sont pas acquittés avant le 15 août de l'année scolaire de référence, le solde sera inclus au prélèvement automatique du 1^{er} septembre.

- ▶ Frais uniques pour **l'accueil du nouvel élève** ————— 85 \$
Activité d'accueil, soutien à l'intégration, paramétrage de l'iPad. (Non remboursables)
- ▶ Frais **matériels** d'arts plastiques ————— 45 \$
Frais reliés au cours d'arts plastiques pour l'élève de tout niveau. (Non remboursables)
- ▶ Frais **matériels** de laboratoire ————— 55 \$
Frais reliés au profil PRISME pour l'élève de 4^e et 5^e secondaire. (Non remboursables)
- ▶ Frais de **sorties sportives** ————— 195 \$
Frais reliés au profil PASSE-SPORTS pour l'élève de 4^e et 5^e secondaire. (Non remboursables)
- ▶ Frais uniques pour **les élèves finissants** ————— 135 \$
Activités des finissants, album souvenir et cérémonie de collation des grades. (Non remboursables)
- ▶ Frais d'entretien des **installations scolaires** ————— 170 \$
Contribution au fonds d'entretien du bâtiment et des infrastructures. (Non remboursables)

AUTRES FRAIS FACULTATIFS

- ▶ Services du **programme Apostrophe**
 - Frais uniques d'inscription ————— 200 \$
Frais d'étude des besoins, entrevue clinique et plan d'intervention provisoire. (Non remboursables)
 - Frais annuels de services d'aide spécialisée ————— 2 100 \$
Services d'accompagnement, d'enseignement ressource et d'orthopédagogie. (Remboursables au mois)
- ▶ Service de **transport scolaire**
 - Frais annuels d'inscription ————— 250 \$
À l'inscription au service, puis une fois l'an au renouvellement. (Non remboursables)
 - Frais annuels de service ————— 1 890 \$
(Non remboursables)